

## **COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **Le samedi 21 mars 2026 à 10 heures à Péronne (80)**

Membres présents : Mesdames Léa BAYARD, Véronique CARRIERE, Murielle GLIBERT, Delphine PLUQUET, Angeline PRUVOST et Betty ROLLET, messieurs Jean-Bernard CAILLEAU, David CHARTRES, Éric GIRAUDON et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Mesdames, Najet EL MADIOUNI, Solange LEGRAND, Céline OLIVIER et Nawel NEMICHE, messieurs Jérôme BASTARD, Fabrice BONNET, Christophe CARON, Michel DESTOMBES, Ludovic FIRMIN et Pierre SOUDRY.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire présents :

- Comité de l'Aisne : Madame Sylvie CHABERT et monsieur Tarik EL MAHDALI ;
- Comité du Nord : Madame Dominique GAUDRY ;
- Comité de l'Oise : Madame Marie Carmen GRAZER ;
- Comité du Pas-de-Calais : Monsieur Jean-Luc DESMET ;
- Comité de la Somme : Monsieur Claude HATTÉ.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire absents excusés :

- Comité du Nord : Monsieur Gérald L'ECLUSE ;
- Comité de l'Oise : : Monsieur Cyrille SAUQUET ;
- Comité du Pas-de-Calais : Madame Déborah DRANCOURT

Salarié invité : Monsieur Dimitri OBIN.

Jean-Pierre LEPOINTE ouvre la séance à 10h05 et remercie les membres pour leur présence. Il propose de débiter par le premier point à l'ordre du jour.

### **1/ Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 13 décembre 2025**

Jean-Pierre LEPOINTE soumet le compte rendu au vote.

**Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, le compte rendu est approuvé.**

### **2/ Point des commissions**

- Commission d'Organisation des Compétitions (COC)

Véronique CARRIERE indique qu'à ce jour il y a déjà 38 matchs reporté ; Beaucoup de forfaits sont constatés en championnat excellence féminin.

De plus, à l'aune de la fin de saison, 4 équipes évoluant en championnat national féminin sont en difficulté et risquent de descendre en championnat régional, idem du côté masculin concernant 2 voire 3 équipes.

- Commission Statuts et Règlements (CSR)

Éric GIRAUDON précise que la commission s'est réunie la semaine précédente en réunion élargie afin de faire le point sur les CMCD des clubs, qui sont tous positifs à l'exception du domaine arbitrage pour quelques clubs. Mais cela s'avère être normal à ce moment de la saison. Un point dans ce domaine pourra être réalisé au 31 mai 2026, à l'issue des championnats.

Il est de nouveau évoqué le sujet des conventions entre clubs qui sont détournées de leur objectif initial. En effet, les joueurs apparaissent sur plusieurs conventions. Certains clubs se plaignent.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2025, il avait été demandé de proposer une révision du règlement afin que cette possibilité soit supprimée.

Jean-Pierre LEPOINTE était d'accord sur ce principe de révision et afin qu'il puisse être mis en œuvre dès la prochaine saison.

Entre temps, il a échangé avec plusieurs présidents de ligue et la présidente de la commission nationale des statuts et règlements.

Il apparaît que cela ne s'avère pas nécessaire car il suffit d'appliquer le règlement fédéral en matière de convention pour que les règles soient appliquées.

Il suffit de mettre au vote l'abandon du règlement territorial et, de fait, c'est le règlement fédéral qui s'applique. Cette proposition sera soumise à l'AG de la ligue 2026.

**Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la proposition est approuvée.**

Claude HATTÉ rappelle, comme il l'avait indiqué lors du dernier conseil d'administration du 13 décembre 2025, que le principe de partenariat entre les clubs doit être respecté, ce qui est le cas la plupart du temps. Sinon par exemple, dans le département de la Somme, la convention entre l'EAL et l'AFSB n'auraient pas pu aboutir et permettre à des jeunes filles d'évoluer en championnat de France.

Tarik EL MAHDALI indique que les clubs de Soissons et Courmelles sont concernés également. Par contre, il s'étonne que les référents des conventions (comité/ligue) ne s'intéressent pas davantage au bon fonctionnement des partenariats, pas de présence, pas de bilan. Cela éviterait peut-être les dérives de joueurs qui apparaissent sur plusieurs conventions.

Éric GIRAUDON précise qu'il ne s'agit pas de remettre en cause le principe des conventions mais les dérives et l'abus de présences de joueurs sur plusieurs conventions d'un week-end à l'autre, il est question d'équité, d'éthique et d'intégrité des joueurs.

Marie-Carmen GRAZER poursuit sa mission de pilotage d'homologation des salles, dossier qui avance nettement.

Éric GIRAUDON indique que le territoire compte 24 982 licenciés à ce jour (contre 25 459 à N-1, soit -477 – 1.87%).  
Ci-après le détail du nombre de licenciés par département à date :

02 : 1814 (contre 1923 à N-1 soit -109, -5.67%)  
59 : 10 695 (contre 10 806 à N-1 soit -111, -1.03%)  
60 : 4281 (contre 4502 à N-1 soit -111, -4.91%)  
62 : 4945 (contre 5071 à N-1 soit -126, -2.87%)  
80 : 3228 (contre 3138 à N-1 soit +90, +2.87%)  
Ligue : 19

Taux de renouvellement : 55.81%

A noter une perte de licenciés dans les catégories jeunes (du baby-hand au moins de 13 ans)

Jean-Pierre LEPOINTE fait remarquer que le problème réside dans l'absence des cadres techniques départementaux dans les clubs, il convient de les remobiliser sur le sujet afin qu'il mène des actions dans les clubs pour attirer des licenciés. Le travail ne reposant que sur les clubs qui disposent pour la plupart que des bénévoles qui ne peuvent pas consacrer plus de temps aux clubs.

• Commission Règlements et Litiges (CRL)

En l'absence du président de la commission, Jean-Pierre LEPOINTE indique que les dossiers sont suivis par les membres de la commission qu'il préside.

Betty ROLLET indique que Fabrice BONNET n'a pas renouvelé sa licence et qu'il conviendrait qu'il le fasse.

- Commission Territoriale de Discipline (CTD)

En l'absence du président de la commission, Jean-Pierre LEPOINTE communique les éléments que celui-ci lui a adressé.

Depuis le début de la saison, la commission a traité 72 dossiers (contre 63 dossiers en 2025).  
71% des sanctions prononcées concernent des joueurs et 12% des officiels.

Deux sanctions importantes ont été prises à l'encontre :

- De l'entraîneur d'une équipe de moins de 13 ans pour attitude agressive envers l'arbitre de son club : 1 an de suspension
- D'un joueur majeur pour menaces de mort, tentative de coup, attitude menaçante avec intervention des forces de l'ordre = 2 ans de suspension

C'est la première fois que de telles sanctions sont prises sur le territoire.

Il est par contre regrettable dans l'intérêt du handball que certaines décisions prononcées par la commission territoriales soient cassées en appel.

Cette saison est également marquée par l'audition de clubs inconnus jusqu'à présent dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Cela reflète les faits constatés dans la société d'aujourd'hui.

Les accompagnants et le public en général posent toujours beaucoup de problèmes surtout lors des matches de jeunes. Le rôle du responsable de salle est à renforcer pour garantir le maintien de l'ordre dans les salles.

Pour terminer, la fin de saison s'annonce bien remplie avec des rapports en attente de traitement, qui mènera la commission à la gestion de près de 100 dossiers traités.

Le président remercie la CTA pour la bonne transmission des rapports, même si les difficultés techniques informatiques ont été solutionnées depuis le début de l'année 2026.

Claude HATTÉ fait remarquer qu'il est dommage que l'information relative aux suspensions suite des faits graves ne soit pas diffusée aux clubs. De plus, comme les arbitres ne sont pas informés des décisions prises par la CTD, cela ne les incite pas à faire des rapports en cas d'incidents.

Betty ROLLET précise que la CTD fait un rapport qu'il est publié sur le site de la ligue mais qu'il ne peut en aucun cas comporter les noms des personnes sanctionnés et des clubs dans lesquels ils sont licenciés pour des raisons réglementaires (RGPD).

### **3/ Projets de championnats régionaux jeunes 2026-2027**

Comme l'avait indiqué Jean-Pierre LEPOINTE lors du conseil d'administration du 13 décembre 2025, les membres de la COC, associés aux techniciens et en présence d'élus ont poursuivi, lors d'une réunion qui s'est tenu mi-janvier 2026, le travail relatif à la refonte des championnats jeunes pour la prochaine saison.

A l'issue cette réunion, la proposition retenue a été soumise au bureau directeur du 21 février 2026 qui l'a approuvée et elle est aujourd'hui présentée par Véronique CARRIERE aux membres du conseil d'administration.

Cf pièce jointe : **ANNEXE 1- Projet championnats régionaux jeunes 2026-2027**

Après échanges et demandes de précisions des membres présents, le projet est soumis à l'approbation des élus présents.

**Résultat du vote : à la majorité des membres présents, la proposition est approuvée (1 abstention)**

Angeline PRUVOST et Dimitri OBIN indiquent que deux webinaires seront proposés aux clubs dans les prochains jours pour leur expliquer le projet (un samedi matin et en soirée)

Jean-Pierre LEPOINTE complète en informant les membres présents que le projet sera ensuite soumis au vote des clubs en AGE par voie électronique dans les jours qui suivront les webinaires de présentation. Si le projet est approuvé, il sera mis en application dès la saison 2026-2027.

#### **4/ Point sur le groupe de travail relatif à la vigilance finances des clubs**

Le trésorier, Jean-Bernard CAILLEAU, présente le groupe de travail, ses membres, son fonctionnement et ses objectifs.

Cf pièce jointe : **ANNEXE 2- Groupe de travail vigilance finances des clubs**

Il sera à rappeler aux clubs lors de l'AG 2026 qu'ils ont obligation de téléverser dans Gest'Hand leur procès-verbal d'assemblée générale ordinaire, voire extraordinaire le cas échéant.

Claude HATTÉ fait remarquer qu'il est primordial que les élus (ligue et comité) soient présents aux AG des clubs, ceci afin de mesurer leur santé financière. Il conviendra de leur rappeler qu'ils se doivent de les inviter, et aux élus de s'y rendre.

#### **5/ Point Handmania : 11 et 12 avril 2026**

Angeline PRUVOST et Dimitri OBIN indiquent que le programme des deux jours est finalisé, ainsi que l'organisation générale avec le club de Marcq en Baroeul.

Cette édition sera plus interactive avec la présence des pôles et de leurs techniciens en situation d'entraînement, de l'équipe locale féminine évoluant en D1 dans la même situation. Mais aussi la présence confirmée de deux têtes d'affiches de la FFHB : Olivier KRUMBHOLZ et Michaël BOUTINES.

L'objectif étant d'accueillir au moins 1/3 des clubs du territoire, soit 48 clubs et 100 participants licenciés.

A ce jour, 80 personnes sont inscrites, dont 35 sur 2 jours.

A noter que les inscriptions se poursuivent jusqu'à l'avant-veille de l'évènement.

Des élus sont sollicités à la fois pour apporter leur aide logistique durant les deux jours mais aussi pour mener des ateliers.

#### **6) Campagne ANS PSF**

Betty ROLLET indique que la campagne 2026 va être lancée prochainement avec le comité de pilotage fédéral qui sera organisé le 11 mars 2026 et qu'il est envisagé d'inviter les référents territoriaux le 24 mars 2026, même si la note d'orientation n'a pas encore été diffusée.

Pour les clubs et les comités, la campagne de dépôt des bilans des actions 2025 et des demandes 2026 devraient s'ouvrir entre le 22 mars et le 24 avril 2026, ce qui permettra d'organiser le comité de pilotage territorial la semaine du 23 mars 2026 pour l'organisation de la gestion des demandes.

Ainsi, le comité de pilotage décisionnaire des attributions de subventions pourrait se tenir en mai 2026 :

- 18 mai 2026 : préparation du comité de pilotage
- 19 mai 2026 : comité de pilotage
- 20 mai 2026 : saisie des propositions de attributions de subventions aux clubs du territoire de la ligue dans l'application dédiée pour la FFHB
- 21 mai au 14 juin 2026 : Instruction des propositions des territoires par la FFHB, puis remontée à l'ANS.

#### **7/ Budget fédéral et Assemblée générale de la FFHB**

Jean-Pierre LEPOINTE informe les membres présents qu'en ce qui concerne le CTI, la fédération versera le solde 2025 à hauteur de 50% en juin 2026, puis 50% en septembre 2026.

Pour le 15 avril 2026, toutes les sommes dues par la fédération aux ligues et comités leur seront payées.

La bilan financier 2025 devrait apparaître positif.

Néanmoins, la fédération envisage une augmentation :

- De la part fédérale des licences : +5.80 € sur deux ans à compter de la saison 2026-2027 (sauf pour les licences dirigeant restant à 10€)
- De la part fédérale des mutations : +30€ pour les 13-16 ans et +54€ pour les plus de 16 ans
- De l'affiliation : + 10 € par club et par saison.

Ces augmentations seront soumises au vote de l'AG fédérale 2026.  
1 vœu portera également sur la création d'une licence volontaire.

Jean-Pierre LEPOINTE demande quitus aux membres du CA présents pour représenter la ligue des Hauts de France à l'AG fédérale des 8 et 9 mai 2026 en Corse.

**Résultat du vote** : à l'unanimité des membres présents, quitus est donné à Jean-Pierre LEPOINTE pour représenter la ligue des Hauts de France à l'AG fédérale des 8 et 9 mai 2026 en Corse.

A ce titre, et pour porter la voix des élus de la ligue lors de l'AG fédérale, il soumet au vote également les augmentations annoncées.

**Résultat du vote** : à la majorité des membres présents, l'augmentation de la part fédérale des licences, mutations et affiliation est adoptée (3 votes contre, 5 s'abstiennent).

## 8/ Questions diverses

La représentante des clubs de l'Oise, Marie Carmen GRAZER, fait part de son mécontentement sur la situation du comité de l'Oise. Elle indique que les clubs de l'Oise se sentent abandonnés par la fédération. Depuis la visite de Nicolas MARAIS lors de la dernière AG, le dossier n'a pas avancé.

Jean-Pierre LEPOINTE précise que le nombre de clubs mobilisés pour déposer un référé pour la révocation du CA du comité est suffisante. Il suffit de le déposer.

Betty ROLLET indique que la fédération ne disposerait pas d'éléments suffisants pour traiter la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13 heures 15.

Compte-rendu conforme aux délibérations des membres du conseil d'administration.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 31 mars 2026

La Secrétaire de séance



Delphine PLUQUET

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



Jean-Pierre LEPOINTE

Compte rendu approuvé par les membres du CA le 19 mai 2026.